

Agent dos au mur face au danger de la surpopulation carcérale.

17 Février 2025

Au CP Villefranche-sur-Saône, les agents sont dos au mur face au danger avec une surpopulation carcérale records. L'établissement fait face à une problématique majeure, celle de la capacité d'accueillir et d'héberger des personnes placées sous-main de justice. Cette situation contribue à une dégradation des conditions de travail et à une augmentation des bagarres entre détenus. Les détenus doivent vivre à plusieurs (3 personnes) dans une cellule de 9 mètre carré avec des matelas au sol. La cohabitation en cellule et dans les espaces communs est de plus en plus explosive.

A ceci s'ajoute la problématique des détenus au cas « Psy », du grand banditisme et des narcotrafiquants ingérables pour les chefs de bâtiment ainsi que pour le personnel de surveillance.

Malgré tout ça, nous apprenons que nous allons être amener à gérer entre 40 détenus supplémentaires très rapidement, nous avons déjà les écrous de Corbas le mardi et jeudi et des transferts des autres établissements ayant un taux d'encombrement supérieur au nôtre, qui est à 138%. Suites à nos interrogations, nous avons été reçus jeudi dernier par la directrice afin de nous transmettre les directives de la DI.

Effectivement il sera question de recevoir 12 détenus maximum par semaine de Corbas en plus des entrants d'écrou liberté, par contre la DI s'engage à ce que les autres établissements gardent leurs encombrements afin d'équilibrer et que nous ne soyons pas la poubelle de la DI.

Les directives de la DI sont claires continuer à accueillir toujours plus de détenu alors que l'établissement sature avec un manque de personnel criant, sans se soucier de la sécurité du personnel ni des locaux.

En plus il manque du personnel administratif (4 postes vacants), du personnel technique (un), 2 officiers, 5 Brigadier-Chef et 25 surveillants pour être à jour sur l'organigramme de référence.

L'UFAP Unsa Justice dénonce encore une fois les conditions de travail inhumaines infligées à tout le personnel avec un rythme de travail non adapter aux surveillants pour qu'ils puissent concilier vie professionnelle et vie familiale. Les agents travaillent avec du matériel défectueux voir obsolète dans un établissement vétuste (fissure sur les plafonds des bâtiments d'hébergement, local sans chauffage, etc).

L'UFAP Unsa Justice demande de limiter les transferts sur la maison d'arrêt pour avoir une équité du taux d'hébergement avec les autres établissements de la DI.

L'UFAP Unsa Justice demande à l'administration de prendre et d'assumer ses responsabilités face au danger à venir.

L'UFAP Unsa Justice informe à la direction que les agents ne resteront pas les bras croisés, sans réaction de la DI.